



### Editorial

*Douzième numéro de CONTACT, premier de la nouvelle présentation, qui est le résultat des travaux d'un petit groupe formé de Mmes C. de Tscharner-Hentsch, C. de Araujo et R. Isler, de M. Fr. Landgraf (depuis peu) et du soussigné.*

*Nous avons tenu compte à la fois des principaux souhaits exprimés par les membres de la NSH dans le questionnaire pour lequel nous avons reçu environ 150 réponses, et des moyens financiers mis à disposition pour CONTACT par le comité central.*

*Alors, voilà : vous avez sous les yeux le nouveau CONTACT : format A4, logo et dernière page en deux couleurs, lisibilité améliorée (corps 11), expédition simplifiée, avec étiquette-adresse simplement collée sur la dernière page. L'envoi de ce numéro sous enveloppe est une exception, due à l'annexe jointe (texte de R. Bernhard).*

Liebe NHG-Mitglieder

Unser nächstes Lenzburger Kolloquium rückt näher. Wie bereits angekündigt, findet es am 15. Mai um 10.00 Uhr statt (Kaffee ab 09.30 Uhr). Vorgängig führen wir um 09.00 Uhr, ebenfalls im Stapferhaus auf der Lenzburg, unsere jährliche Delegiertenversammlung durch. Wir hoffen, mit dieser Zusammenlegung Ihre Terminkalender etwas zu entlasten und dadurch mehr Mitglieder zur Teilnahme am Kolloquium gewinnen zu können.

Wie ebenfalls bereits angekündigt, wollen wir uns am diesjährigen Kolloquium mit Fragen rund um unsere schweizerische Ausprägung der Demokratie befassen. Französisch wurde die Fragestellung formuliert „La démocratie malade des ses excès?“, deutsch „Ist unsere Demokratie noch zukunftstauglich?“

George Bernhard Shaw hat gesagt: „Die Demokratie ist ein Verfahren, das garantiert, dass wir nicht besser regiert werden als wir es verdienen“. Trotzdem wollen wir unsere demokratische Staatsform, eingedenk des

bekanntes Wortes des andern grossen Engländers Winston Churchill, in keiner Weise grundsätzlich in Frage stellen. Es ging dem Zentralvorstand bei der Wahl des Themas auch nicht um einen Abbau von demokratischer Partizipation, wohl aber darum, wie wir diese verwesentlichen und unserer Zeit anpassen können.

Fragen wollen wir also,

- ob die Regeln des 19. Jahrhunderts auch noch fürs 21. taugen,
- ob unsere langsame und schwerfällige Kompromissfindung den drängenden Problemen unserer Zeit noch gerecht werden kann,
- ob unser direktdemokratisches System der Komplexität heutiger Abstimmungsvorlagen noch gewachsen ist,
- ob es richtig ist, dass z.B. ein Urner 30 mal mehr Stimmkraft hat als ein Zürcher,
- ob also bei Abstimmungen die starke Gewichtung der Stände noch richtig ist,
- ob die Stände durch den Ständerat angemessen vertreten werden,

- ob die gegenwärtig Entwicklung weg von der Konkordanz richtig ist,
- ob die Aufteilung der Schweiz in (oft kleinste) Gemeinden und Kantone noch lebensfähig ist und wie sich die Städte besser artikulieren könnten,
- ob angesichts der Macht der Medien und des Geldes eine objektive Meinungsbildung der Bürgerinnen und Bürger noch möglich ist,
- ob und wie einerseits Fundamentalismen und andererseits der Individualisierung begegnet werden kann,
- ob die starke Gewichtung der Rechte des Einzelnen die Rechte Vieler ungebührlich beschneidet.

Diese Liste ist nicht neu und längst nicht vollständig. Wir werden auch nicht auf alle Fragen gültige Antworten finden. Der Zentralvorstand hofft aber doch, mit dem diesjährigen Lenzburger-Kolloquium einen substantziellen Beitrag zu einer für unser Land ganz grundsätzlichen Diskussion leisten zu können. Sie werden demnächst eine Einladung mit Anmeldeformular erhalten. Daraus werden Sie alles Nähere, auch bezüglich der Referenten und Referentinnen, ersehen können.

Ebenfalls bereits grob umrissen hat der Zentralvorstand das Thema des nächsten Jahres (2005): Welche Rolle spielt die Schweiz im zukünftigen Europa? Können wir weiterhin eine Insel bleiben oder wird ein EU-Beitritt unausweichlich? Zwar hat der Bundesrat das Thema weitgehend schubladisiert. Wir aber sind der Meinung, dass sich die Schweiz dieser Frage sehr schnell stellen muss. Auch hier möchte die NHG ihren Beitrag leisten und im Jahre 2005 die Diskussion anschieben helfen. Sie finden zur Vorbereitung dieses Themas bereits im heute vorliegenden Contact einen Hinweis meines Vorgängers, Herrn Jean-Claude Hefti, auf die von der NHG verfasste Schrift zur EU.

Ich freue mich, möglichst viele von Ihnen am 15. Mai auf der Lenzburg zu sehen. Unterdessen grüsse ich Sie herzlich.

Dori Schaer-Born  
Zentralpräsidentin NHG

*Pour revenir au dépouillement du questionnaire mentionné dans l'éditorial - encore un grand merci à Mme R. Isler de l'avoir fait - voici quelques extraits des commentaires reçus :*

### 1.) Lesen Sie das Jahrbuch?

- Lesen hängt von der Qualität ab
- Jahrbuch sollte automatisch zugestellt werden
- *Jadis, on était informé du thème du prochain annuaire; cela facilitait la décision*
- Wird aus Zeitgründen nicht gelesen (2 Mal genannt)
- Jahrbuch und CONTACT zusammenfassen, 4-mal pro Jahr (2 Mal genannt)
- Jahrbuch und CONTACT sind langweilig zu lesen
- Die Flut von Informationen ist nicht mehr- bei aller Qualität der NHG- zu bewältigen (2 Mal)
- Den "Zugewandten" zusenden (2 Mal)

### 3.) Lesen Sie das CONTACT?

- Wenn die Vortragstexte ganz in CONTACT sind, erübrigt sich evtl. das Jahrbuch
- 1 Mal im Jahr genügt
- 1 Thema pro Heft
- Lesbarer! Zu kleine Schrift (4-mal)
- Kurze Texte werden eher gelesen
- In Ordnung, so wie es ist (4 Mal). Gibt über Schweizer Aktivitäten Auskunft
- Dass alle Mitglieder sehr gut französisch können, ist ein überholter Elitedenken des Vorstandes
- *Pour un amateur alémanique du français CONTACT est aussi une excellente leçon de bon style*
- Nicht übersetzen! Plurilinguismus beibehalten
- Ist froh, wenn der Text übersetzt ist
- Korrektur sicherstellen
- Kolloquiumstexte im CONTACT integrieren
- *Le format A5 serait préférable (?)*
- Farbig zu teuer, Inhalt ist wichtig (2 Mal)
- Warum nicht im Internet (3-mal)? Den "Zugewandten" zusenden

## 5. Inhalt, Layout, Format usw.

- Nur wenn spezielle Neuigkeiten
- Zusammenarbeit mit andern, ähnlich ausgerichteten Organisationen (*qui poursuivent des buts similaires*)
- Résumés; Berichte à la Winterthur sind sehr gut! ("Wer kürzt so gut wie R. Bernhard!") Nur wenn mit Abstimmungsvorlagen
- *En lieu et place, prises de position de membres de la NSH*
- Meinungen von Mitgliedern publizieren, wenn genügend Platz vorhanden; wenn Themen die Ziele/Interessen der NHG betreffen; nur bei sozusagen vollständiger Übereinstimmung der Mitglieder
- Sehr zusammengefasste Beschlussfassungen der Räte (2 Mal); nur Themen, die essentiell für die NHG (3mal genannt); Texte die Vernehmlassungen/Liste der aktuellen Themen in Bern (2 Mal); Siteangaben, wo man die Traktanden der Session sieht
- Kurze Leserbriefe; in Forum ist nötig! Porträts von Mitgliedern (Des Zentralvorstandes) und/oder von Auslandschweizern
- *Page "découverte de la Suisse", jeu ou excursion*
- Nur Titel und Referent; ausgewählte, evtl. gekürzte Fassungen (3mal genannt); wesentliche Schlussfolgerungen; nicht zu viel Text
- Revue de Presse über NHG Publikationen die Schweiz betreffend; solche von NHG-Mitgliedern oder Zugewandten

## Verschiedenes

- *Etre membre de la NSH c'est, entre autres, permettre la publication de textes importants*
- *Il faut que la NSH continue de se battre pour une Suisse ouverte, courageuse et entreprenante!*
- Berichte/Misserfolge in der Zusammenarbeit mit gleichgerichteten Organisationen
- Streichel-Rubrik: Kohärenzpositive Aktivitäten werden gelobt
- Kohärenzrelevante Themen besetzen (nicht Gesundheitspolitik usw.)
- Als überparteiliches Forum junge Menschen erreichen

- *Contribution de personnalités sur des thèmes d'actualité nationale ou reprise d'articles particulièrement intéressants*
- Vorschlag: organisierte Reisen der Ortsgruppen
- *Rencontres de Suisses*
- Heute schwierig, neben Beruf in wichtigen und interessanten Vereinigungen mitzumachen
- *J'apprécie toujours des questionnaires de ce genre qui permettent d'établir un dialogue.*  
Ich anerkenne voll den grossen Einsatz des Präsidenten/ der Präsidentin und danke dafür.
- Dank für Ihre Arbeit! (3mal).

Michel Dubois  
Rédacteur

*L'article suivant, reçu de Mme C. de Tschärner et de M. J.-P. Zehnder, du Groupe Genève, que je remercie vivement, est une contribution intéressante au titre d'introduction au thème central retenu pour le colloque de la NSH à Lenzbourg, le 15 mai 2004.*

Michel Dubois

*Dans le cadre de son programme 2003/2004 et en prévision du sujet traité au prochain colloque de Lenzbourg, le Groupe de Genève organise une série de conférences-débats sur le thème général de "La démocratie suisse est-elle minée par ses propres excès ?"*

*Le premier de ces débats a eu lieu le 12 novembre 2003 et avait pour titre : "Evolution et réforme des structures institutionnelles". Les intervenants étaient M. Jacques Neiryneck, prof. hon. EPFL, Conseiller national, Ecublens, et M. Gilbert Coutau, ancien Conseiller aux Etats, ancien Conseiller national, Genève.*

*M. J. Neiryneck donne le résumé suivant de son intervention :*

*"La démocratie directe dans sa version actuelle présente une foule d'avantages dont le plus important est la mobilisation de tous*

les citoyens dans le processus de décision. Si le peuple a toujours le dernier mot, cela ne veut pas dire qu'il a toujours raison mais qu'il assume toutes les décisions importantes sans en rejeter la faute sur une classe politique. En sens inverse, ce système repose forcément sur un parlement dit de milice et un gouvernement faible. Le fait que les parlementaires ne disposent ni d'aide, ni d'un temps plein pour effectuer leur travail rend le parlement incapable de prendre des initiatives, d'étudier correctement les textes et de les défendre ensuite devant les électeurs. C'est aux deux sens du terme un parlement d'amateurs. De même, le Conseil fédéral est trop peu nombreux pour assurer correctement toutes les tâches d'un gouvernement moderne. Spécialement au DFI et au DETEC, le ministre suisse joue le rôle d'au moins quatre ministres dans un gouvernement normal. Il ne peut donc pas humainement remplir correctement sa tâche. Dès lors, sous couvert de démocratie directe, on aboutit à un système où l'administration prend un pouvoir disproportionné qui n'est contrôlé que par des "lobbies" non élus représentant les intérêts économiques. La question est de savoir si c'est bien cela que l'on a voulu et si le peuple se rend compte de ce qui se passe en réalité. Pour l'instant il manifeste de la mauvaise humeur. Et demain?"

**M. G. Coutau** résume son intervention comme suit:

"Le système politique suisse est envié à maints égards. Pour sa stabilité, l'étendue des droits populaires, sa décentralisation. En revanche, il est assez difficile d'en faire une analyse intellectuelle qui satisfasse les théoriciens d'une politique académique. Son pragmatisme l'emporte sur une logique cartésienne. En réalité, l'essentiel pour un système politique n'est pas qu'il réponde aux canons des politologues mais bien qu'il tente d'organiser la vie commune de ses membres. Depuis leur création, les institutions suisses ont été à cet égard assez performantes. Avec des ajustements somme toute modestes, elles ont permis de faire face à de très nombreuses vicissitudes (guerre, crises économiques, conflits sociaux, etc...). Dans la très grande

majorité des cas, le peuple consulté directement a approuvé des solutions longuement élaborées à la faveur de concessions mutuelles. A l'occasion, il a aussi su se rebiffer contre des tentatives excessives et résister à la démagogie.

Ce système reste-t-il compatible avec les nouvelles caractéristiques de la société helvétique, y compris dans leurs dimensions internationales ? L'actualité est moins dans la convergence que dans l'affrontement. Les élections récentes reflètent des crispations polarisées. L'absence durable de croissance rend le coût des compromis exorbitant. Notre île continentale peine à trouver sa place dans son environnement.

De nouveaux ajustements sont nécessaires, notamment dans le fonctionnement gouvernemental, dans la répartition des tâches et des ressources entre Confédération et cantons, dans la cohérence de nos relations étrangères. Mais une refonte du système de démocratie directe, le basculement de la convergence au sein de coalitions gouvernementales élargies (qui implique une difficile collégialité !) vers une alternance au pouvoir peut-être plus lisible entre des majorités plus dogmatiques ne me semblent ni souhaitables, ni praticables. D'ailleurs, elles impliqueraient des modifications constitutionnelles que le peuple ne serait pas prêt à cautionner, à moins de bouleversement majeur.

Une politique plus identifiable, plus ferme, plus réaliste, plus attentive à des aspirations plus concrètes peut encore être élaborée à travers nos institutions actuelles par des hommes et des femmes de bonne foi, animés comme par le passé par un engagement civique et qui méritent la confiance et le respect de leurs concitoyens."

Le second débat a eu lieu le 4 février 2004. Il avait pour titre : **"Le système de milice confronté à la professionnalisation croissante de la vie politique"**. Les orateurs étaient : Mme **Liliane Maury Pasquier**, Conseillère nationale, ancienne Présidente du Conseil national, Genève, et M. **Claude Frey**, ancien Conseiller national, ancien Président du Conseil national, Auvornier/NE.

Mme **Maury Pasquier** donne le résumé suivant de sa contribution :

"Notre système de milice, unique au monde, peut être défini comme la prise en charge bénévole, extra-professionnelle et honorifique d'une fonction publique, comme une activité qualifiée, non professionnelle, peu rétribuée, au service de la communauté. Pour les défenseurs du système de milice, cela permet aux "parlementaires" de créer des réseaux et de se former sur le tas et, à la société, de bénéficier d'un système peu onéreux et qui assure une composition parlementaire représentative de la population; cela évite la formation d'une caste politique et assure un contact étroit avec la vie réelle grâce à l'ancrage des parlementaires dans la vie professionnelle active. Qu'en est-il en réalité? Création de réseaux et formation continue sont avérés; quant à la disponibilité des parlementaires pour leurs électeurs, elle est douteuse en raison de l'emploi du temps au service du mandat politique: 60 à 70% du temps disponible, le reste devant être consacré à l'activité professionnelle. 80% des parlementaires doivent diminuer leur activité économique et l'exercice d'un mandat fédéral entraîne la plupart du temps une diminution du revenu global. Quant à la représentativité des élus de par leur provenance professionnelle, elle est plus théorique que réelle; on constate une discrimination sociale face aux chances d'être élu: 30% des parlementaires bénéficient d'avantages dans le cadre professionnel qui leur facilitent l'accès à un mandat et son exercice. Ainsi certaines professions sont sur-représentées (juristes, paysan-ne-s, fonctionnaires syndicaux ou représentant-e-s de grandes entreprises, etc.) tandis que d'autres sont absentes du Parlement (artisan-e-s, agent-e-s de la vente, etc.) En revanche, il est exact qu'un parlement de milice est économique; en Suisse, il représente 0,2% des dépenses de la Confédération! Ce chiffre montre que l'on fait peu de cas de l'intérêt général que défendent en priorité les parlementaires. La modicité des moyens peut entraîner une certaine médiocrité dans le choix des élus, car tout le monde n'est pas prêt à faire des sacrifices personnels pour le bien public, et dans le travail même du parlement, privé d'outils face à une administration forte,

face aux lobbies et face à ses prérogatives quant au contrôle de l'exécutif.

En conclusion, le Parlement de milice relève maintenant de la légende; le Parlement fédéral est semi-professionnel, tend en tout cas à le devenir: les parlementaires gagnent annuellement quelque 60'000.- fr. (plus s'ils ont des responsabilités dans des commissions), mais n'ont pas de retraite; ils souhaitent pouvoir engager au moins un-e assistant-e. De telles améliorations justifieraient de plus grandes exigences, de la part des électeurs, quant au taux de présence et à l'efficacité de ses mandataires."

**M. Frey** récapitule ainsi son exposé :

"Malgré les difficultés qu'il présente, il est indispensable de conserver le système du parlement de milice. Oui, sa charge devient de plus en plus lourde, mais elle n'exclut pas les contacts avec la base et ne constitue pas une raison de la professionnaliser. Les parlementaires sont en partie responsables de la situation du fait de leur logorrhée: si l'on compare les années 1970 avec l'actuelle décennie, le nombre annuel de jours de session est quasi le même (52-55 jours/an), mais le pensum quotidien a passé de 6h.26 à 9h.04, les procès-verbaux de 40 à 120 pages; les objets traités par année, de 503 à 1'200 environ; le personnel du Parlement, de 40 personnes, s'élève maintenant à 160. Oui, le coût est modeste: pendant longtemps, l'équivalent de l'Ecole de sport de Macolin.

Trois raisons essentielles pour s'opposer à un parlement professionnel en Suisse:

- 1) Il serait dangereux pour le fédéralisme, car il introduirait un déséquilibre entre les niveaux fédéral et cantonal de pouvoir, les parlements cantonaux restant de milice.
- 2) Le peuple a clairement dit, en 1992, qu'il n'en voulait pas; toutefois, avec l'augmentation de 24'000.- fr. concédée en décembre 2003, la fonction parlementaire devient un mi-temps correct, mais sans retraite.

3) Face à l'administration et aux sept conseillers fédéraux, professionnels à plein temps, les parlementaires sont perdants, sauf à donner des axes forts, des impulsions; or, à l'exception de l'UDC, les partis n'en ont pas été capables, faute de stratégie globale.

**NB :** M. Frey déplore le manque de culture politique des parlementaires et la perte de l'esprit de service public que met en évidence la difficulté de repourvoir les postes, notamment aux niveaux communal et cantonal. Il remarque, par ailleurs, qu'un parlementaire de milice peut être un bon parlementaire, par exemple Mme Maury Pasquier! Enfin, les commodités de travail offertes aux parlementaires suisses n'ont pas toujours été utilisées (par exemple les bureaux)."

#### **Débat :**

**Mme M. P. :** les améliorations dans les conditions de travail proposées ont souvent été du bricolage: bureaux non fixes ni exclusifs. Il n'y a pas incompatibilité entre parlement professionnel et fédéralisme. Vouloir limiter par trop le temps de parole des député-e-s, comme certaines voix le laissent entendre, présenterait un danger pour les minorités et le député, pour sa part, a besoin de visibilité, donc de se faire voir à la tribune. L'UDC est logique dans sa revendication d'un parlement de milice: ses députés votent comme un seul homme, suivant les mots d'ordre venus d'en haut! Mme M. P. se prononce en faveur d'une Cour des Comptes (à la française), mais cette proposition a été rejetée une première fois.

**M. Fr. :** le Parlement suisse n'est pas faible, il a du pouvoir et fait preuve de conscience professionnelle; sa collaboration avec l'administration fédérale est bonne; sa professionnalisation conduirait à une multiplication de ses interventions et à une distanciation d'avec ses électeurs; une meilleure rémunération des députés risque de diminuer la qualité de ceux-ci, car l'argent attirerait des médiocres. Reste que des améliorations sont souhaitables et possibles.

L'apparition de commissions permanentes systématiques à la place des commissions ad hoc met en danger les compétences de généralistes des parlementaires. Donner des assistants aux députés permet certes la formation d'une relève; mais le système de suppléants joue le même rôle. Il ne faut pas craindre les lobbies: grâce aux nouvelles dispositions qui obligent les députés à afficher leur couleur, ils sont visibles; et puis, chacun est un lobbyiste!

**Mme M. P. :** les lobbies font partie du système, mais posent parfois problème, car les forces des uns et des autres ne sont pas toujours équilibrées. Toutefois, Mme M.P. n'est pas convaincue que leur présence soit si importante.

#### **La Suisse et l'Europe, encore et toujours**

La question de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne refait régulièrement surface. Récemment encore, de nombreuses personnalités, y compris d'éminents membres de la NSH, ont publié un manifeste qui demande la reprise des négociations visant à l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Mais, au sein de la NSH, les avis sont très partagés. A côté des partisans de l'adhésion, on y trouve autant de sceptiques, voire d'opposants, tout aussi éminents que leurs collègues partisans de l'adhésion..

C'est le moment de rappeler qu'un Groupe de travail de la NSH, dit "Groupe Europe", a planché sur la question de 1999 à 2001. Sous la direction du soussigné, ancien président central, et avec la participation particulièrement active du regretté Ministre Gérard Bauer, de M. René Retornaz, ancien président central et de M. Philippe Lévy, membre du Comité central, et avec l'aide d'experts externes de haut niveau, ce groupe a élaboré un document qui décrit sans prendre position quel serait le prix à payer par la Suisse pour entrer dans l'Europe unie. Par prix, il faut entendre les adaptations nécessaires en ce qui concerne les droits populaires, le fédéralisme, la neutralité, les structures gouvernementales et administratives, etc., étant entendu au surplus que certaines de ces adaptations paraissent



*nécessaires indépendamment de la question européenne.*

*La Rédaction invite dès lors les personnes intéressées à la question européenne, qu'elles appartiennent au clan des pour ou à celui des contre, ou encore au groupe des neutres et des indécis, à lire ou à relire le document sorti en été 2001 dans sa version originale en français et une année plus tard en traduction allemande. Ce texte n'a rien perdu de son actualité. Il peut être consulté sur le site Internet de la NSH [www.nhg-nsh.ch](http://www.nhg-nsh.ch) sous la rubrique "Dossiers" ou peut être commandé comme imprimé au Secrétariat central de la NSH, Alpenstrasse 26, 3000 Berne 16.*

*J.-Cl. Hefti*

### **Die Schweiz zwischen 1860 und 1918**

Der 1924 geborene Historiker Max Mittler, der als Autor, Herausgeber und Verleger geschichtlicher, humangeographischer und gesellschaftspolitischer Werke in Erscheinung getreten ist, krönt sein Lebenswerk durch ein Opus magnum. Es heisst „Der Weg zum Ersten Weltkrieg: Wie neutral war die Schweiz? Kleinstaat und europäischer Imperialismus“ (Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zürich 2003, ISBN 3-85823-969-0, 982 Seiten).

Der Umfang des Bandes sollte nicht abschrecken. Er ist flüssig und spannend geschrieben, die Frucht vorzüglicher Belesenheit und nie langweilig werdender aufschlussreicher Detailkenntnisse. Er ist für Leser, die sich für die Entwicklung des noch jungen schweizerischen Bundesstaates interessieren, eine unentbehrliche Fundgrube. Eine Stärke von Mittlers Darstellung liegt – anders als gelegentlich bei neuesten Zeitgeschichtswerken – in der sorgfältigen und aufschlussreichen Einbettung in die damaligen europäischen Zustände, die so gleichsam begleitend mit zur Kenntnis genommen werden können. Entgegen dem, was der erste der beiden Untertitel vermuten lassen könnte, ist das Buch keineswegs einseitig neutralitätsgeschichtlich ausgerichtet. Es greift weit über die Aspekte der Neutralität hinaus und wird so zu einem gültigen, unumgänglichen Kompendium der Schweizer Geschichte jener Periode.

Für NHG-Mitglieder ist von besonderem Reiz, wie Mittler fragwürdige Aspekte der NHG-Gründung kritisch unter die Lupe nimmt, aber auch ihre im I. Weltkrieg erfolgte Wandlung „zur staatstragenden Institution“ nachweist. Wer etwa mit dem heutigen Bundesrat nicht immer zufrieden ist, kann bei Mittler erfahren, was für Gedanken – aus heutiger Sicht eher befremdlicher Art – namhafte Bundesräte jener Zeit bisweilen hegten. Hin und wieder hätte der aufmerksame Leser sich aus den wohlbelegten Schilderungen eine zutreffende Meinung auch ohne die Freigebigkeit des Autors mit nachdrücklichen Adjektiven zurecht gelegt. Dem Nachzeichnen des Flusses der Geschichte fügt der Autor unter der Überschrift „Politik und Utopie“ eine zusammenfassende Beurteilung der behandelten Epoche bei. Sie ist dezidiert, aber auch ernüchternd: „Der gelegentlich erhobene Anspruch der Schweiz, die europäischen Kulturen in einem Haus zu vereinen, war fern der Wirklichkeit“. Wie der neutrale Kleinstaat vom Spiel der Mächtigen bis zur nur mühsam bestandenen Zerreihsprobe gebeutelt wird, kommt unbeschönigt zum Ausdruck; ein Memento für heute!

Michel Dubois  
rédacteur

An der Herstellung des Buches gefällt der Gebrauchsspuren abstossende Einband und die gegenüber vorausgehenden Veröffentlichungen desselben Verlags ganz erheblich verbesserte Leistung des Korrektorats. Bei dem dem Rezensenten vorliegenden Exemplar neigen freilich die Buchdeckel dazu, sich von den Seiten zu lösen. Der Staatsbürger, der das Herkommen seines Landes kennen will, um die Abfolge ins Wohin besser einordnen zu können, wird aber auf jeden Fall zu diesem Werk greifen.

Roberto Bernhard

La rédaction de CONTACT est heureuse d'accueillir en son sein, pour la renforcer, M. François Landgraf, personnalité bien connue qui fut rédacteur-en-chef de la défunte (hélas !) Gazette de Lausanne de 1968 à 1973, puis secrétaire général du Département des finances, de 1974 à 1989, sous trois Conseillers fédéraux successifs, et enfin, de 1990 à 1999, Directeur des finances de la Société suisse de radio et télévision (SSR).

Vous trouverez ci-après la première contribution de M. Landgraf à CONTACT. Je l'en remercie.

Michel Dubois

## **SOCIETE CIVILE ET SOCIETE CIVIQUE**

L'expression de société civile a fait son entrée dans notre vocabulaire et sur notre scène politique suisse comme dans l'Allemagne voisine. Cette importation vient de France, et on ne va pas s'en plaindre puisque, pour une fois, une notion ou un terme spécifiquement gaulois s'impose dans notre langage, ce qui contrebalance un tout petit peu l'invasion anglo-américaine. A moins d'imaginer que le civil soit compris dans son acception d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique.

Par société civile, on entend au plus large le corps social non organisé en structures fermes et partisans, mais s'exprimant et agissant de façon plus ou moins spontanée au service de la Cité. La société civile est protéiforme et à géométrie variable. Elle peut prendre des dimensions infimes et agir dans le plus grand secret tel l'Accord de paix en Palestine comme elle peut devenir manifestation de masse à l'instar des femmes qui se mobilisent suite à l'élection anti-féministe du Conseil fédéral le 10 décembre 2003. Ses représentants et ses contenus peuvent varier selon les pays, les thèmes et les personnes qui l'animent. A la tête de la société civile, on trouve des personnalités de toutes les couches socio-professionnelles : des écrivains, des scientifiques, des artistes, des intellectuels, des enseignants, des

sportifs, de vieux sages et de vieux routiers de la politique et moins de l'économie et des représentants de la majorité silencieuse, qui ont pour dénominateur commun de ne pas être rattachés - si ce n'est par des liens ténus - à l'opinion publique organisée. Sans condamner les partis politiques, la société civile veut être libre d'obédience de quelque nature que ce soit. Ce qui ne signifie pas qu'elle ne fasse pas l'objet de tentatives de récupération ou de manipulation.

La société civile doit être distinguée des minorités agissantes, des organisations non gouvernementales (ONG), des coordinations qui se créent en marge des syndicats. Enfin des groupes aussi déterminés que réduits en nombre qui manifestent lors d'un G 8 ou du WEF de Davos. Son développement serait impensable sans l'importance que lui accordent les médias et les personnalités souvent prestigieuses et réputées qui lui donnent leur voix et en sont les porte-parole.

La société civile se distingue par son esprit d'initiative à travers le verbe et l'action avec pour but le bon combat qui est de faire pression sur les autorités, de servir, le cas échéant, de médiateur mais aussi d'objectiver des débats qui dérapent parce que ses protagonistes ne craignent rien tant que le compromis. Ce n'est pas un hasard si cette forme d'organisation est apparue au moment où, dans notre pays, la polarisation et ses excès apparaissent, pour l'instant, les seuls garants de victoires lors d'élections ou de votations populaires.

En soi, le phénomène dont il est question est réjouissant. Il comble une partie du vide politique que ressentent plus d'un citoyen. Il traduit aussi la perte d'influence des partis et une certaine méfiance envers l'Etat, ses corps constitués, dont l'administration. Cette appréciation est particulièrement propre à la France où l'on constate un recul toujours plus fort du civisme en tant qu'il s'exprime par la participation décroissante même aux élections qui engagent le plus l'avenir, comme la présidentielle et la parlementaire. Même constatation en Allemagne lors du renouvellement du Bundestag et des Landtag. Dans notre pays, on assiste - et c'est heureux - à une évolution inverse. Oh ! certes,



*nous sommes encore loin de ce qui serait souhaitable, mais les derniers scrutins fédéraux ont marqué une avance réjouissante. Nous y voyons pour notre part l'effet de deux facteurs majeurs. D'abord, il est incontestable que les questions soumises au vote du peuple et des cantons sont souvent existentielles ; ensuite le vote par correspondance non seulement facilite l'exécution du devoir civique mais encore allonge la durée des campagnes. L'information passe mieux, à notre sens.*

*La naissance de la société civile doit être saluée dans notre pays qui, s'il faut en croire un observateur presque plus subtil qu'acteur de la vie de la Cité, soit M. Moritz Leuenberger, la Confédération va au-devant d'une crise politique. On ne peut que lui donner raison. Une sainte-alliance semble s'être créée pour refuser des solutions raisonnables sans pour autant proposer des remèdes efficaces aux multiples problèmes que la Suisse d'aujourd'hui et de demain est appelée à résoudre. Quand un journal aussi mesuré que la « NZZ » écrit que le programme du Conseil fédéral pour la législature qui vient de s'ouvrir est une « Marschhalt », il y a de quoi s'inquiéter. Qui n'avance pas recule, dit un adage qui conserve toute sa valeur.*

*La crise politique dont fait état le chef du DETEC concerne notamment la place et le rôle de l'Etat dans la société. La Confédération, dont le poids financier, à travers sa dette, s'est massivement accru, ressemble de plus en plus à Gulliver enchaîné. Or jusqu'ici, en plus de ses compétences propres, l'Etat central était l'un des moteurs du progrès et l'un des points d'ancrage de l'équité sociale. Ce petit géant paralysé se trouve au milieu d'une Europe qui bouge et se fait sans nous. Spéculer sur un échec des Vingt-cinq est une dangereuse*

*illusion; le passé doit nous mettre en garde à cet égard. Voilà pourquoi il faut saluer une initiative de la société civile qui s'est prononcée récemment, par la voix de personnalités visionnaires et expérimentées, pour une relance de l'adhésion à l'Union Européenne. Même si le Conseil fédéral n'a pas écouté ces voix, il ne faut pas se décourager. En politique, avant de récolter, il faut semer et avant de semer, il faut labourer. En l'occurrence, le débat sur l'Europe est impératif et ce n'est pas être « in » (pardon pour cet anglicisme) que d'ignorer que Bruxelles est le principal centre de décision du continent européen. Merci donc à la société civile d'alimenter la discussion, de préparer les esprits à l'inéluctable et en fin de compte de jouer le rôle que les partis politiques, dans leur grande majorité et essentiellement pour de mauvaises raisons, refusent d'assumer.*

*Faut-il dire que la NSH est partie prenante de la société civile ? Son histoire, ses succès et sa mission la mettent en bonne place pour occuper le terrain et le labourer.*

*François Landgraf*

#### IMPRESSUM

ISSN 1660-4296  
 ISSN 0257-3830  
 Herausgeber / Editeur  
 NHG / NSH  
 Redaktion / Rédaction  
 Michel Dubois  
 Mousquines 18  
 1005 Lausanne  
 Tél. 021 312 98 46  
 Fax 021 312 98 49  
 e-mail: [dubois.michel@isuisse.com](mailto:dubois.michel@isuisse.com)

***Appel aux président-e-s des groupes de la NSH***

***La rédaction prie instamment chaque Groupe de désigner en son sein un-e répondant-e de CONTACT et d'en donner le nom et l'adresse au rédacteur soussigné, AVANT le 30 avril 2004.***

*La tâche du - de la répondant-e sera de jouer le rôle d'intermédiaire entre le Groupe et la rédaction de CONTACT et de fournir occasionnellement un article rédactionnel à publier dans CONTACT.*

**Aufruf an alle Gruppenpräsidentinnen und Gruppenpräsidenten der NHG**

**Die Redaktion bittet jede Gruppe, eine Korrespondentin/einen Korrespondenten für das *CONTACT* aus ihren Reihen zu bestimmen und dem Redaktor vor dem 30. April 2004 die Adresse bekannt zu geben.**

Die Aufgabe der Korrespondentin/des Korrespondenten besteht darin, die Rolle der Vermittlerin/des Vermittlers zwischen der Gruppe und der Redaktion zu übernehmen und gelegentlich einen "redaktionellen" Artikel zur Veröffentlichung im *CONTACT* zu liefern.

## Calendrier des manifestations / Veranstaltungskalender

Etat 29 février 2004 / Stand 29. Februar 2004

Lundi, 29 mars 2004, 12h00, Hôtel des Bergues, Genève, Conférence de M. Pierre du Bois sur le thème de **"La guerre du Sonderbund"** en collaboration avec le Club du Lundi.

Samedi, 24 avril 2004, Visite du Groupe de Winterthur (rend la visite que le Groupe de Genève lui a faite le 29 mars 2003).

Freitag, 14. Mai 2004, 17.00 Uhr, **Sitzung des Vorstandes**, Hotel Krone, Lenzburg.

Samstag, 15. Mai 2004, ca. 09.00 Uhr, **Delegiertenversammlung**, Stapferhaus Lenzburg.

Samstag, 15. Mai 2004, ca. 10.00 Uhr, **Kolloquium**, Thema: Demokratie-Reform, Stapferhaus Lenzburg.

### Groupe Genève :

- 18.03.2004 exposé de M. F. von Däniken, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères :  
**"Pourquoi la Suisse a-t-elle tant de difficultés avec sa feuille de route européenne ?"**  
18h30 Aula de l'Université BASTIONS, rue de Candolle, Genève  
en association avec l'Institut européen et avec la participation du FSPI
- 29.03.2004 Conférence de M. Pierre du Bois sur le thème de **"La guerre du Sonderbund"**  
en collaboration avec le Club du Lundi, 12h00, Hôtel des Bergues, Genève
- 24.04.2004 Visite du Groupe de Winterthur (rend la visite que le Groupe de Genève lui a faite  
le 29 mars 2003)
- printemps  
2004 assemblée générale avec une partie conviviale
- 26.05.2004 Conférence de M. Angelo Gnädinger, Directeur général du CICR sur le thème :  
**"La neutralité suisse dans l'optique du CICR"**  
à 19h00 au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,  
av. de la Paix 19, Genève.  
Manifestation organisée par le Groupe Vaud de la NSH à laquelle le Groupe de  
Genève a été invité à s'associer.
- automne  
2004 Conférence de Mme Irène Herrmann intitulée  
**"Genève entre République et Canton"** (titre de l'ouvrage qu'elle vient de  
publier)
- hiver 2004 2 autres débats sur le thème général :  
**"La démocratie suisse est-elle minée par ses propres excès"** avec pour  
sujet :  
a) "violence et sécurité, la Suisse est-elle à la hauteur des défis ?"  
b) "la société civile et le fonctionnement des institutions"

**Groupe Vaud :****Cycle « La place de la Suisse dans le monde »**

- 23.03.2004 « **La place de la Suisse dans le monde : la vision de l'historien** »  
M. Jean-François Bergier, historien, à 20h00, à l'EMS Pré-de-la-Tour (Fondation Pré-Pariset), Place Neuve 3 à Pully – Lausanne
- 20.04.2004 « **L'innovation suisse dans un marché globalisé** »  
M. Xavier Comtesse, directeur romand d'Avenir Suisse, à 20h00, à la salle des Vignerons du restaurant du Prieuré à Pully – Lausanne
- 26.05.2004 « **La neutralité suisse dans l'optique du CICR** »  
M. Angelo Gnädinger, directeur général du CICR, à 19h00, au Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avenue de la Paix 17 à Genève
- 14.06.2004 « **La place d'une entreprise suisse dans un marché globalisé : l'exemple de la Poste** »  
M. Claude Béglé, directeur général des Postes françaises, à 20h00, à la salle des Vignerons du restaurant du Prieuré, à Pully – Lausanne
- 9.09.2004 « **La Suisse comme modèle politique** »  
M. Daniel Kaeser, premier représentant de la Suisse au FMI  
M. Jacques Pitteloud, coordinateur du renseignement au DDPS, à 20h00, à l'EMS Pré-de-la-Tour (Fondation Pré-Pariset), Place Neuve 3, à Pully – Lausanne
- 7.10.2004 « **La place économique de la Suisse dans le monde** »  
Mme Chantal Balet-Emery, responsable romande d'economiesuisse  
M. Paul Coudret, conseiller éditorial, BCU, à 20h00, M. Jean-François Bergier, historien, à 20h00, à l'EMS Pré-de-la-Tour (Fondation Pré-Pariset), Place Neuve 3, à Pully – Lausanne
- 16.11.2004 « **L'attractivité de la Suisse pour les entreprises étrangères** »  
Mme Carole de Weck, fondatrice du cabinet De Weck et Partners, rapatriement de cadres et de spécialistes suisses vivant à l'étranger  
M. Francis Sermet, directeur du Développement Economique Western Switzerland, DEWS, à 20h00, à l'EMS Pré-de-la-Tour (Fondation Pré-Pariset), Place Neuve 3, à Pully – Lausanne

**CONTACT no 13**

*Délai rédactionnel : 15 juin 2004*  
Redaktionsschluss: 15. Juni 2004

*Lettres (mais pas lettres anonymes...) et articles de lecteurs bienvenus.*  
Briefe (jedoch keine anonymen...) und Leserartikel sind willkommen.

